

## Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

C'est le document qui détermine, en fonction des Risques Majeurs connus pour la commune, les dispositions à mettre en place pour sauvegarder et protéger la population.

Il est déclenché par le Maire afin d'alerter, informer, mettre à l'abri la population.

L'organisation des secours reste de la compétence des pompiers et du SAMU.

Le PCS n'est pas déclenché à chaque événement important.

Un exemplaire du PCS est consultable en mairie ou sur le site internet [www.locqueltas.fr](http://www.locqueltas.fr)

### MON KIT DE SURETÉ

En cas d'évacuation, ce qu'il faut prévoir :

- Le DICRIM
- Lampe torche ou frontale avec piles
- Couvertures dont une de survie
- Vêtements chauds et pluie, chaussures, bottes
- Nourriture et eau (fruits secs, biscuits...)
- Médicaments: traitements en cours, trousse de 1er secours
- Documents personnels (identité, cartes de santé, argent...)
- Couteau, ficelle, papier, stylos.
- ...

## Etre informé

Via les services de l'Etat

-  -Facebook@prefet56
-  -Twitter @prefet56

Via la commune

-  -Facebook @locqueltascestvous
- www.locqueltas.fr
- 02 97 66 60 33

Autres sources d'information

- www.morbihan.fr/circulation
- www.prim.net
- www.vigicrues.gouv.fr
- www.meteofrance.com

Ecoutez la radio

- France bleu armorique 101.3
- Océane FM 104.9

Alarme : son des cloches de l'Eglise

## Numéros d'Urgence



En cas d'alerte, veillez à libérer les réseaux pour les secours

# RISQUES MAJEURS\*

> Adoptez les bons réflexes !



Tempête

Feu d'espace naturel



Canicule

Grand Froid



Séisme

Inondation



\*Risques principaux

**DICRIM Locqueltas**

Document d'Information

Communal sur les Risques Majeurs

## > Adoptez les bons réflexes !



TEMPÊTE

Prendre connaissance des avis de tempêtes sur [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com), radio locale.

Se mettre à l'abri, car il y a un risque de chutes de branches.

Éviter les déplacements et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.



FEU DE FORÊT

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, appeler les sapeurs pompiers 18 (ou 112). Si le feu menace votre maison, fermer les volets et les fenêtres, couper la ventilation, obtenir les bouches d'aération, rentrer les bouteilles de gaz éventuelles.



RUPTURE DE LIGNE ÉLECTRIQUE

En cas de rupture, ne jamais toucher une ligne électrique, qu'elle soit en contact direct ou non avec le sol.

Alerter les services de la mairie qui protégeront la zone et activeront le dépannage ENEDIS.



COUPURE  
ou  
POLLUTION  
DU RESEAU  
D'EAU

Respecter les consignes. Écouter la radio (104.9 FM).

Assurez-vous que les personnes sensibles de votre entourage ont été alimentées en eau potable en bouteille.

En cas de nécessité, une distribution est assurée par la mairie



DÉCOUVERTE  
D'ENGINS DE  
GUERRE

Ne pas y toucher et ne pas s'en approcher en particulier en présence d'un nuage gazeux. Ne pas le déplacer. Repérer les lieux.

Alerter la mairie qui prendra toutes les mesures de sécurité qui s'imposent et qui avertira la préfecture qui demandera l'intervention du service de déminage



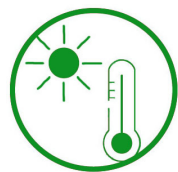
NEIGE ET  
VERGLAS

Routes impraticables et trottoirs glissants. Éviter les déplacements sauf nécessité en prévenant vos proches. Se munir d'équipements spéciaux. Se renseigner auprès du <http://www.morbihan.fr/les-services/deplacements/conditions-de-circulation/>



GRANDS  
FROIDS

Éviter les expositions longues au froid, au vent, aux courants d'air. Adopter un habillement adéquat. Vérifier la qualité de l'air dans les espaces habités afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Demeurer actif et rester attentif aux autres.



CANICULE

Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Boire de l'eau fréquemment et abondamment même sans soif.

Prendre des nouvelles de vos voisins et vos proches, surtout s'ils vivent seuls et s'ils sont âgés.



TRANSPORT  
DE MATIÈRE  
DANGEREUSE

Éviter un sur-accident : s'éloigner de la zone de l'accident.

Alerter les secours (18 ou 112) en précisant: le lieu, le véhicule, son code danger et son code matière, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite...). Se mettre à l'abri. Se laver en cas d'irritation. Respecter les consignes.



INONDATION

S'informer de la montée des eaux ([vigicrues.gouv.fr/](http://vigicrues.gouv.fr/), radio, mairie...) N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre. Fermer portes, fenêtres et aérations. Couper le gaz et l'électricité. Prévoir l'évacuation, ou monter dans les étages. Écouter la radio 104.9 pour connaître les consignes à suivre.



SÉISME

Dans un bâtiment, s'abriter près d'un mur, ou sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres. Dans la rue: Ne pas rester sous des fils électriques, ponts... En voiture: s'arrêter loin des ponts, bâtiments... Couper le moteur, ne pas descendre.



EPIZOOTIE

S'il y a contact avec les animaux malades, se laver les mains. Écouter les consignes des pouvoirs publics. Respecter les règles de circulation des personnes et des animaux dans les zones touchées.